

Modalités de participation aux jeux d'hiver

- Être membre en règle de la FADOQ (votre carte doit être valide durant toute la durée des jeux)
- Avoir payé votre cotisation de 15\$

A quoi sert le 15 \$ que je débourse :

- L'entretien du matériel
- L'achat de matériel
- Le service du café
- L'activité de clôture des jeux d'hiver

Pour information: (450) 587-5705